

Fiche technique

ARLIT[®]

Graminicide spécifique pour lutter contre les graminées annuelles et quelques dicotylédones dans les céréales

Matière active: 700 g/l Chlortoluron

Formulation: SC suspension concentrée

EMPLOI:CÉRÉALES:

Blé d'automne, orge d'automne, triticale, seigle d'automne, épeautre: 2,5 l/ha

Application en automne, en pré-levée ou post-levée, au stade 11-13 de la culture (1-3-feuilles).

ARLIT seul (avec 2,5 l/ha) a une bonne efficacité contre l'agrostide, le pâturin, la matricaire camomille et le mouron des oiseaux et une efficacité suffisante à bonne contre le vulpin, le ray-grass et le bleuet.

Lors d'applications dans le blé d'automne, tenir compte de la compatibilité variétale.

EMPLOI AVEC HYSAN MICRO (= Combipack Hysan Micro-Arlit):

Post-levée (Blé d'automne, orge d'automne, triticale, seigle d'automne, épeautre):

La période recommandée pour un traitement de post-levée est au stade 1-3-feuilles de la culture (BBCH 11-13). Un traitement de post-levée est particulièrement bénéfique contre les gaillets, le colza et d'autres dicots et/ou si les conditions sèches prévalent après le semis.

(A) **Hysan Micro** 2,2 l/ha + **ARLIT** 2,2 l/ha :

Dosage standard, approprié pour la plupart des parcelles. Mélange avec une bonne efficacité contre l'agrostide, les pâturins (par forte pression), le vulpin et le ray-grass (par moyenne pression), ainsi que contre un large spectre de dicots (efficacité réduite en cas de forte pression de pensées des champs, de gaillets et de repousses de colza).

(B) **Hysan Micro** 2,5 l/ha + **ARLIT** 2,5 l/ha :

Particulièrement recommandé pour les parcelles avec des sols lourds et avec une forte pression de graminées (vulpin, ray-grass, agrostide, pâturins) et pour lutter contre un large spectre de dicots (augmentation de l'efficacité contre les pensées, les repousses de colza et les gaillets par rapport au dosage standard):

Pré-levée (Blé d'automne, orge d'automne, triticale, seigle d'automne, épeautre).

En pré-levée, il est recommandé de traiter immédiatement jusqu'à 5 jours après le semis.

(A) **Hysan Micro** 2,2 l/ha + **ARLIT** 2,2 l/ha :

Dosage standard, approprié pour la plupart des parcelles. Mélange avec une bonne efficacité contre l'agrostide, les pâturins (par forte pression), le vulpin et le ray-grass (par moyenne pression), ainsi que contre un large spectre de dicots (efficacité réduite en cas de forte pression de pensées des champs, de gaillets et de repousses de colza).

(B) **Hysan Micro** 2,5 l/ha + **ARLIT** 2,5 l/ha :

Particulièrement recommandé pour les parcelles avec des sols lourds et avec une forte pression de graminées (vulpin, ray-grass, agrostide, pâturins) et pour lutter contre un large spectre de dicots (augmentation de l'efficacité contre les pensées, les repousses de colza et les gaillets par rapport au dosage standard).

EMPLOI EN MÉLANGE AVEC TRINITY:

Trinity 2 l/ha + **ARLIT** 1-1,4 l/ha

L'ajout d'**ARLIT** 1 l/ha est recommandé par forte pression d'agrostides.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

En ajoutant 1,4 l/ha d'**ARLIT**, on obtient une bonne efficacité contre le vulpin ainsi que contre les ray-grass.

Attention:

Il n'est pas recommandé d'utiliser **ARLIT** (lors du mélange avec **Hysan Micro** ou avec **Trinity** ou même **solo**) dans les variétés de blé d'automne Bockris, Combin, Impression, Manhattan, Papageno, Rainer ou Zinal.

REMARQUES D'EMPLOI:

ARLIT montre la meilleure efficacité contre les adventices dicotylédones et les graminées peu développées (dicots du stade cotylédons jusqu' à une feuille, graminées du stade une feuille à trois feuilles).

Pour que l'efficacité du traitement soit optimale, appliquer sur un lit de semis fin, bien préparé, sans grosse motte.

La profondeur de semis doit être au minimum entre 2 et 3 cm. Un sol humide favorise l'efficacité. Un sol extrêmement sec altère ou retarde l'efficacité. Sur les sols riches en humus, il faut compter avec une efficacité réduite. Ne pas travailler le sol après le traitement.

Ne pas traiter des parcelles, qui présentent un excès d'humidité. En raison des risques de sélectivité pour la culture, les céréales ne doivent pas être traitées sur des sols très sableux, très légers ou très pierreux. Un traitement en post-levée des céréales souffrant de stress, de gel (!), de maladies ou de carences doit être évité. De même, les fortes différences de températures entre le jour et la nuit ont un effet négatif sur la sélectivité de la culture.

SÉLECTIVITÉ VARIÉTALE :

A notre connaissance, **ARLIT** est bien toléré dans toutes les variétés d'orge d'automne, de seigle d'automne et de triticale d'automne.

Les variétés de blés d'automne suivantes peuvent être traitées avec **ARLIT**:

Arina, Cambrena, Chaumont, CH Camedo, CH Claro, CH Nara, Forel, Hystar, Levis, Lorenzo, Ludwig, Molinera, Mulan, Runal, Siala, Simano, Titlis.

Il n'y a actuellement aucune information disponible sur les variétés de blé Arnold, Montalbano, Baretam, Hanswin, Genius, Bernstein, Montalto, Sponstan et Sailor.

Il n'est pas recommandé d'utiliser **ARLIT** dans les variétés de blé Bockris, Combin, Impression, Manhattan, Papageno, Rainer ou Zinal.

SPECTRE D'EFFICACITÉ :

Efficacité bonne à très bonne (à 3 l/ha):

Vulpin*	Anthémis
Agrostide	Matricaire camomille
Pâturin annuel	Mouron des oiseaux
Pâturin commun	
Ray-grass	

* Le vulpin des champs est bien contrôlé jusqu'au stade 2 feuilles.

Efficacité partielle contre :

Alchémie	Moutarde des champs
Bleuet	Myosotis
Capselle	Ortie royale
Chénopodes	Repousses de colza
	Tabourets des champs

Efficacité insuffisante :

Chardon	Gailllets
Coquelicot	Geranium
Renouées	Lamier
Véroniques	Pensée des champs
Fumeterre	Vesce

MISCIBILITÉ:

ARLIT est miscible avec **Hysan Micro**, **Hysan SC** et **Trinity**.

CULTURES SUIVANTES:

Aucune restriction dans le cadre d'une rotation normale. Les sous-semis sont déconseillés lors de l'utilisation d'**ArLit**. Lors d'une rompuce précoce en automne après un traitement en automne, il est possible de mettre en place le blé d'automne (la sélectivité variétale doit être prise en compte) et seigle d'automne. Lors d'une rompuce précoce au printemps après un traitement en automne, il est possible de mettre en place les cultures suivantes: Blé d'automne, orge d'automne, maïs et pommes de terre.

Lors de la mise en place de blé de printemps et d'orge de printemps, un travail du sol d'au moins 20 cm de profondeur est nécessaire.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT:

SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

MODE D'ACTION:

Chlortoluron est un dérivée d'urée (HRAC C2) et est absorbé par les feuilles et les racines. L'action est principalement racinaire. Par conséquent les dicotylédones et graminées levant plus tard sont ainsi également contrôlées. Lorsque Chlortoluron est absorbé par les racines, la matière active est transportée dans les tiges et les feuilles (système-acropétal). Seule une petite partie du Chlortoluron est absorbée par les feuilles, la matière active est seulement transportée dans les extrémités des feuilles.

En post-levée, le Chlortoluron est absorbé par les racines pour les graminées et par les feuilles pour les dicotylédones, conduisant à l'inhibition de la photosynthèse. Une humidité du sol suffisante est donc importante, notamment pour une bonne efficacité contre les graminées.

EMBALLAGES : **Bouteille de 5 l**
 Carton de 2 x 5 l

Hysan Micro - Arlit
Combipack:
5 l Hysan Micro + 5 l ARLIT

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

Mentions de danger:

EUH 208 EUH 208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut produire une réaction allergique.
EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P281 Utiliser les équipements de protection individuelle prescrits.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P405 Unter Verschluss aufbewahren.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Suisse) SA



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch